



Non remboursement d'un credit

Par **chrischris**, le **22/11/2008** à **20:30**

Bonjour ,

J'aurais voulu savoir quelles seraient les suites si je ne pouvais plus continuer a payer mon crédit?

J'ai entendu que si les huissiers ne vous trouvaent pas pendant 5 ans, vous ne devez plus rien, est ce vrai ?

Je vous remercie par avance de vos réponses.